



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg
 Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Namur, le 2 2 DEC. 2003

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Benoît LUTGEN

Le Ministre-Président
 Elio Di Rupo

Informations gérées par la S.P.G.E. :

RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (la)
 de moins de 2.000 EH (lb)

Assainissement autonome
 Assainissement autonome (II)
 Assainissement autonome communal (IIb)
 Assainissement transitoire (III)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
 existant, adjudgé ou en construction, à réaliser

Cas particuliers
 A diagnostiquer - A rénover, Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées, Eau de surface ayant fonction de collecteur, Canalisation spécifique en assainissement autonome, Canalisation d'eau claire existante, Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées
 Station d'épuration existante, adjudgé ou en construction, à réaliser

Autres problèmes
 Dérèglement - Exhaure, Station de pompage existant, adjudgé ou en construction, à réaliser

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : cart@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
 Eaux souterraines (Mise à jour : 1706/2005)
 Zones de protection de captage arrêtées, Prévention rapprochée (Ia), Prévention éloignée (Ib), Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/09/2002)
 Navigable, 1er catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, non classé, Cours voûtés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade, Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2006)
 Natura 2000

Limite naturelle
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
 Plan de secteur (Mise à jour : 25/11/2004)
 Les zones ou élargissant les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'inscrivent en bleu et sont la responsabilité de la DGATLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 Limite communale

SOURCE IGN
 Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/11/2004)
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN
 Traitement des données : OEA et SPGE

